

2^e COMMUNE DE LA CHAPELLE

73660 LA CHAPELLE

CONSEIL MUNICIPAL - SEANCE DU 3 DECEMBRE 2024

LISTE DES DELIBERATIONS

MEMBRES PRESENTS : Mmes REFFET Martine, DALLA-COSTA Josette, MAURICE Michèle,
Mrs COSTEL Charles, GOYET Adrien, HILAIRET Gwenaël, CUGNET Romain.
Mme NOYEL Marie-Geneviève donne procuration à Mme MAURICE Michèle

Secrétaire de séance : Mme REFFET Martine

-
- *PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL en date du 1^{er} Octobre 2024 : approuvé à l'unanimité*

 - **RENOVATION THERMIQUE DU BATIMENT ET CREATION DE LOGEMENTS EN ETAGE DE L'ECOLE**
Recrutement d'un cabinet de maîtrise d'œuvre par marché public en procédure adaptée après mise en concurrence. Publication de l'appel d'offres.
< Délibération approuvée à l'unanimité

 - **DENEIGEMENT SAISON HIVER 2024/2025**
Recrutement d'un vacataire en cas d'absence de l'agent technique.
< Délibération approuvée à l'unanimité

 - **DOCUMENT UNIQUE D'EVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS**
Validation du programme d'actions de prévention visant à améliorer la sécurité et les conditions de travail des agents communaux.
< Délibération approuvée à l'unanimité

 - **ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS**
 - Association « 3 Communes pour le téléthon » : 100 €
 - Ensemble Pour La Chapelle : 100 €
 - ACCA de La Chapelle : 100 €
 - GRIZZLY BIKE : 200 €
 - LAUZIERE ESCALADE : 150 €
 - CAM RUGBY : 50 €
 - AS CUINES : 100 €
 - BLEUETS DE MAURIENNE : 100 €
 - AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS : 100 €
 - AMICALE DES PECHEURS DE L'ARC : 100 €
 - REGUL'MATOUS : 50 €*< Délibération approuvée à la majorité
(Monsieur COSTEL Charles et Mme MAURICE Michèle, indirectement concernés, ne prennent pas part au vote)*

- DECISION MODIFICATIVE BUDGET EAU et ASSAINISSEMENT
Dépréciation de créances pour 15.47 €.

< Délibération approuvée à l'unanimité

Questions diverses :

- Conventions de mise à disposition de personnel par l'association DECLICC pour la restauration scolaire et le périscolaire : accord.
- Décisions prises par le Maire en vertu de sa délégation consentie par le conseil municipal et relative à l'engagement de dépenses (article L 2122-22 Du CGCT) :
 - Réfection enduit du socle du monument aux morts : devis LB maçonnerie pour 750 €.
 - Jardinières en autoclave derrière monument aux morts : devis ESAT 4 vallées pour 1310.40 €.
 - Installation caisson VMI à l'école : devis LTA pour 7 980 €.
 - Cuve gasoil 2000 L. : devis SAS Chavanel pour 2 716 €
 - Patin pour tracteur : devis SAS Chavanel pour 698 €.

Vu la présente liste des délibérations du Conseil Municipal pour être affichée à la porte de la mairie et mise en ligne sur le site internet de la Commune en date du 6 Décembre 2024.

Fait à La Chapelle, le 5 Décembre 2024

Le Maire,
COSTEL Charles

